



BRIE INFOS

N°1 - juin 2020

DATES À RETENIR !

Lundi 3 août : Don du sang

Vendredi 16 octobre : Don du sang

Samedi 17 octobre : Repas d'automne du Club de l'Amitié

Samedi 24 octobre :
Repas du CCAS

Samedi 7 novembre : Repas et soirée dansante du Comité des Fêtes

Mercredi 11 novembre :
Commémoration de l'Armistice 14-18

Samedi 21 novembre : Loto OGE

Jeudi 17 décembre : Bûche de Noël Club de l'Amitié

Vendredi 18 décembre :
Arrivée du Père Noël Comité des Fêtes

Le Brie Info N°2-2020 paraîtra courant septembre n'hésitez pas à nous envoyer vos articles avant le 28 août 2020 au secrétariat par mail : mairiebrie@wanadoo.fr

LE MOT DU MAIRE

Chères Briennes, chers Briens,

Nous voulons tout d'abord vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales du 15 mars 2020.

Nous avons tous vécu ces derniers temps un événement qui marquera notre existence. La gestion de cette crise fut un moment particulier dans nos communes. Cet épisode du coronavirus arrivant en fin de mandat n'a pas facilité les choses.

Pour vous permettre de respecter au mieux les gestes barrières, 1100 masques tissu aux normes AFNOR ont été achetés par la commune et distribués par des membres du conseil municipal.

La nouvelle équipe municipale vient de se mettre en place et va commencer à travailler sur plusieurs projets, dont celui de l'habitation, en vue d'accueillir de nouveaux habitants et de maintenir les effectifs de l'école.

L'équipe éducative a mis en place le protocole sanitaire pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.

Le CCAS reste très actif. Il travaille sur le dispositif « Ville, Vie, Vacances » (anciennement dispositif « Argent de poche »), le repas intergénérationnel, le repas des aînés, les seniors en vacances (annulé en 2020 à cause du COVID19) et les activités pour les jeunes. Nous souhaitons poursuivre dans ce sens.

Nous pouvons maintenant profiter de la réouverture de notre commerce local « Le Baïona ». Pour soutenir l'activité économique, n'hésitez pas à lui rendre visite. Quentin et son équipe nous accueillent dans son établissement chaleureux et convivial.

La salle l'Abri de l'Isle est devenue au fil du temps un outil incontournable pour notre commune. C'est un lieu de vie qui nous a permis d'accueillir l'ALSH, les spectacles culturels, les associations et les familles.

Une nouvelle secrétaire de mairie, Roxane, vient d'être recrutée afin de compléter notre équipe administrative, nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune.

Toutes les associations sportives et culturelles nous apportent un lien social et un équilibre de vie. Allez à leur rencontre, elles vous accueilleront avec plaisir.

Comme vous le savez, nous sommes très attachés à notre commune de Brie et à sa qualité de vie. Nous allons continuer à la faire vivre dans le respect du développement durable.

Merci aux équipes municipales qui nous ont précédées pour le travail accompli.

Prenons conscience de la richesse de notre environnement, de nos habitants, de nos associations et de notre commerce pour entretenir et sauvegarder ce bien être local.

Bruno Pelletier

ACTES CITOYENS

Lingettes, masques, gants... Ayons les bons réflexes avec les "déchets du déconfinement" !

Depuis que le déconfinement a commencé, chacun de nous sait qu'il reste essentiel de continuer à contribuer à la sécurité sanitaire de tous, par la vigilance de chacun : les gestes barrières, le lavage régulier des mains, la distanciation sociale, le port du masque, la désinfection des surfaces... sont autant de réflexes qui rythment à présent notre vie quotidienne. Mais certains d'entre eux sont aussi générateurs de nouveaux déchets !

Le recours aux lingettes désinfectantes, aux masques jetables, voire aux gants eux aussi jetables, s'est, en effet, considérablement accru depuis deux mois. Et plus encore avec le déconfinement.

Or, nous constatons chaque jour qu'ils ne sont pas toujours correctement jetés dans la poubelle. Des milliers de lingettes sont encore jetées dans les toilettes. Et les masques jonchent de plus en plus les rues et les caniveaux. Pourtant ces "déchets d'un nouveau genre" constituent "un véritable cauchemar pour les services d'assainissement".

Qu'il s'agisse de lingettes désinfectantes jetées aux toilettes, de masques de protection ou de gants jetables négligemment abandonnés dans les caniveaux... tous ont un impact très négatif sur les installations d'assainissement des eaux usées et l'environnement. Ils bouchent les canalisations de collecte des eaux usées et perturbent le fonctionnement des stations d'épuration.

Alors un seul réflexe : lingettes, masques et gants, c'est à la poubelle ! Et plus précisément dans la poubelle classique "ordures ménagères", pas dans celles réservées au tri sélectif, puisque ces déchets ne se recyclent pas et sont des risques pour les trieurs du centre de tri.

Budget communal 2020

Lors de la réunion de conseil du lundi 17 février 2020, le Conseil Municipal a adopté les différents budgets primitifs qui s'équilibrent comme suit :

	Dépenses fonctionnement	Recettes fonctionnement	Dépenses investissement	Recettes investissement
Budget général	796 064.85 €	796 064.85 €	558 655.74 €	558 655.74 €
Budget assainissement	53 565.28	53 565.28	42 190.59 €	42 190.59 €
Budget Coteau Sud 3	104 900.70 €	403 662.83 €	0 €	0 €
Budget ZAC la Moustière	0 €	0 €	5 732.67 €	5 732.67 €

Le Conseil Municipal a décidé les nouveaux taux des taxes directes locales pour 2020, comme suit :

- ✓ 16,28 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties soit + 1% du taux
- ✓ 41,21 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties soit + 1% du taux.

En ce qui concerne la taxe d'habitation, il n'est plus possible pour le Conseil municipal de délibérer par rapport au vote des taux de la taxe d'habitation. Après suppression de cette taxe par l'Etat, la commune se verra attribuer une compensation basée sur le montant de la taxe de 2017.

ALSH ET ESPACE JEUNES

Ouverture de l'ALSH et de l'Espace Jeunes cet été

L'Accueil de Loisirs sera ouvert du 6 au 31 juillet et du 24 au 28 août et l'Espace jeunes du 6 au 23/07.

Afin de respecter le protocole sanitaire (gestes barrières, non brassage des groupes...) établi dans le cadre de la Covid19, il est prévu une organisation en trois groupes pour l'ALSH, correspondant chacun à une tranche d'âge (Loupiots, P'tits loups et Loups). Chaque groupe disposera d'une zone spécifique.

Activités proposées pour l'ALSH :

Trois sorties à la piscine, une par groupe.

Cinq journées à thème :

- Ferme pédagogique pour les loupiots (tout-petits) à Chartres de Bretagne.
- Escalade pour les P'tits Loups pour 8 enfants (5-6 ans) à Rennes (Modjo).
- Cirque pour 12 enfants du groupe des Loups à Martigné-Ferchaud.
- Les pieds dans le sable
- L'Espagne et la Chine

Activités proposées pour l'espace jeunes :

Trois sorties pour les Jeunes de l'espace jeunes :

- Escape-Game à St Jacques de la Lande
- Paddle à Bain de Bretagne
- Accrobranche aux Gayeulles à Rennes

Et pour compenser la **suppression** des mini-camps, il est proposé trois nuitées sur site, une nuitée par groupe.

L'équipe d'animation restera présente et dynamique pour proposer une pédagogie ludique et adaptée à chacun. Professionnalisme et bonne humeur seront au rendez-vous.

Maison France Service

(Décret du 01/07/2019). L'Etat en décide la mise en place (1 par canton) pour répondre à une demande des citoyens dans le cadre des gilets jaunes.

Qu'est-ce que la Maison France Service ?

La Maison France Service doit être un premier accueil inconditionnel de proximité.

Il s'agit d'un accueil gratuit et sans rendez-vous, accessible à tous, pour toutes démarches administratives (courriers, remplissage de dossiers et formulaires en ligne ou non...), pour un bouquet composé des 9 services publics suivants : Poste, CNAV, CNAM, CAF, MSA, Pole Emploi, Compte Public, justice et intérieur, avec ligne téléphonique spécifique. Elle peut être fixe ou mobile.

Avant la mise en place, le Conseil Communautaire devait acter la prise de compétence. Le vote est intervenu le 11/02/2020. Un budget de fonctionnement est alloué par la banque des territoires à hauteur de 30 000€.

Pour l'expérimentation de 2 ans pour le RAFCO, l'organisation est la suivante :

- MFS fixe aux Halles de Janzé en cours d'ouverture.
- MFS fixe à Retiers, sur le site de la communauté de communes en lien avec « le village des services ». Elle sera organisée après les travaux.
- MFS mobile sur 13 communes, à bord d'un bus aménagé, voire 14 avec Martigné-Ferchaud.

Cette MFS mobile sera gérée par le PIMMS de Rennes (point information médiation multiservices), lequel doit financer le bus et les 2 agents. C'est une association financée par une fondation de partenaires adhérents (Véolia, ERDF, Engie...) pour faciliter aux usagers la compréhension de leurs factures énergétiques. Elle est labellisée Maison Service Public depuis 2014.

Le bus, composé de 2 pièces (un bureau pour la confidentialité et un local informatique), se déplacera chaque jour sur une des 13 ou 14 communes avec une amplitude d'ouverture de 5H.

En raison de la crise sanitaire, le premier stationnement de ce bus sur la commune, prévu en mars, a été reporté au 12 juin 2020.

Le stationnement est prévu à la porte de la Mairie.

Si une réponse ne peut être apportée dans l'heure dédiée à chacun, il sera possible de se rendre à Janzé, par exemple, sans attendre le prochain passage.

PIMMS
POINT INFORMATION MEDIATION MULTI SERVICES
MEDIATION METROPOLE - RENNES

Notre activité de médiation sociale est réalisée conformément à la norme XP X 60-600 de médiation sociale

France
services
Energie
Eau
Gaz



Permanence du PIMMS mobile Bus France Services dans votre commune

Accompagnement
dans vos démarches
administratives

Aide à l'accès aux droits
et services

Compréhension et/ou
rédaction de vos
courriers

Aide à l'e-
administration
(CARSAT, MSA...)

Nos médiateurs & médiatrices sont disponibles et à votre écoute GRATUITEMENT et SANS RENDEZ-VOUS

JUN						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		10h/11h30 - 13h/16h30 AMANLIS	12h/13h - 14h/18h ESSE	12h/13h - 14h/18h MARCILLE ROBERT	9h30/12h30 - 14h/16h ARRISSEL	
1	2	3	4	5	6	7
10h/11h30 - 13h/16h30 BOISTRUDAN	10h/11h30 - 13h/16h30 FORGES LA FORET		14h/16h - 17h/20h THOURIE	12h/13h - 14h/18h BRIE		
8	9	10	11	12	13	14
10h/11h30 - 13h/16h30 SAINTE-COLOMBE	12h/13h - 14h/18h LE THEIL DE BRETAGNE	12h/13h - 14h/18h EANCE	12h/13h - 14h/18h AMANLIS	10h/11h30 - 13h/16h30 CHELUN		
15	16	17	18	19	20	21
10h/11h30 - 13h/16h30 COESMES	10h/11h30 - 13h/16h30 ARRISSEL	12h/13h - 14h/18h BOISTRUDAN	12h/13h - 14h/18h ESSE	12h/13h - 14h/18h MARCILLE ROBERT		
22	23	24	25	26	27	28
10h/11h30 - 13h/16h30 SAINTE-COLOMBE	10h/11h30 - 13h/16h30 FORGES LA FORET					
29	30					

Nous sommes également joignables par téléphone : 07 78 81 92 05
Et par mail : pimmsmobile35@pimms.org

Roche aux Fées
COMMUNAUTE

Composition du Conseil Municipale 2020



Bruno Pelletier
Maire
Artisan coiffeur
50 ans
10, rue du stade



Patrick Robert
Adjoint
Retraité télécom
64 ans
Les Quatre-vents



Michelle Riet
Adjointe
Retraîtée fonction publique hospitalière
66 ans
La Féniclais



Gérard Rigauddau
Adjoint
Retraité Manipulateur en radiologie
72 ans
Maubusson



Christine Gantelet
Adjointe
Retraîtée Assistante dentaire
60 ans
Les Hauts Noyers



Denis Philippe
Responsable ENR
57 ans
22, Allée de la Prairie



Michelle Bordelet
Retraîtée BTP
70 ans
Allée de la Prairie



Dominique Brisard
Cadre informatique
46 ans
Le Tertre Penais



Maryline Brulé
Agricultrice
56 ans
La Sancerie



Damien Dersoir
Prescripteur commercial
43 ans
12 bis, rue de Bretagne



Coralie Jaeg
Assistante commerciale
32 ans
12, rue du stade



Océane Legay
Responsable RH
36 ans
4, rue du Lomet



Aline Perrin
Secrétaire
40 ans
rue du Raize



Yoann Robieu
Technico-commercial
36 ans
5, rue du Coteau



Mélanie Vinez
Gestion Ventes / resp SAV
38 ans
Les Hauts Noyers

Résultat des élections Municipales 2020



Election du Maire et des Adjoints

L'élection du Maire et des adjoints a eu lieu le lundi 25 mai 2020 à 20h00 en séance à huis clos du fait du covid 19.

Après lecture des résultats du scrutin du dimanche 15 mars et la mise en place des nouveaux élus dans le nouveau conseil municipal a eu lieu l'élection du Maire et des adjoints.

Résultats :

Election du Maire

1 candidat
15 votants : M. Pelletier est élu Maire (15 voix).

Election du 1^{er} adjoint

1 candidat
15 votants : M. Robert est élu (15 voix).

Election du 2^{ème} adjoint

1 candidat
15 votants : Mme Riet est élue (15 voix).

Election du 3^{ème} adjoint

1 candidat
15 votants : M. Rigaudeau est élu (13 voix).

Election du 4^{ème} adjoint

2 candidats pour ce poste
15 votants : Mme Gantelet est élue (8 voix).



Les élections municipales ont eu lieu le dimanche 15 mars 2020.

Inscrits	713		
Votants	333	46,70 %	
Exprimés	416	45,86 %	
Christine Gantelet	315	96,33 %	Retraitée assistante dentaire
Philippe Denis	315	96,33 %	Responsable ENR
Dominique Brisard	312	95,41 %	Cadre informatique
Damien Dersoir	310	94,80 %	Prescripteur commercial
Bruno Pelletier	308	94,19 %	Artisan coiffeur, CM sortant
Michelle Riet	305	93,27 %	Retraitée fonction publique hospitalière, Adjointe sortante
Coralie Jaeg	304	92,97 %	Assistante commerciale
Yoann Robieau	303	92,66 %	Technico-commercial
Océane Legay	302	92,35 %	Responsable RH, CM sortante
Michelle Bordelet	300	91,74 %	Retraitée du BTP, CM sortante
Maryline Brulé	298	91,13%	Exploitante Agricole CM sortante
Aline Perrin	287	87,77%	Assistante Admet comptable
Melanie Vinez	286	87,46 %	Gestion ventes/resp SAV
Patrick Robert	272	83,18 %	Retraité Télécom, Adjoint sortant
Gérard Rigaudeau	261	79,82 %	Retraité fonction publique hospitalière CM sortant

Commissions et Délégations

COMMISSIONS COMMUNALES

Finances : Vice-président : P. ROBERT ;
Membres : Océane LEGAY, Dominique BRISARD, Mélanie VINEZ, Michelle RIET, Gérard RIGAUDEAU, Christine GANTELET, Philippe DENIS.

Enfance, jeunesse, vie scolaire : Vice-présidente : M. RIET ; Membres : Mélanie VINEZ, Coralie JAEG, Aline PERRIN, Dominique BRISARD, Océane LEGAY.

Urbanisme et cadre de vie : Vice-président : Gérard RIGAUDEAU ; Membres Yoann ROBIEU, Damien DERSOIR, Maryline BRULE, Christine GANTELET, Patrick ROBERT.

Sports, loisirs, culture et vie associative : Vice-présidente : Christine GANTELET ; Membres : Aline PERRIN, Philippe DENIS, Coralie JAEG, Gérard RIGAUDEAU

Communication : Vice-président : P. ROBERT ; Membres : Michèle BORDELET, Coralie JAEG, Philippe DENIS, Maryline BRULE, Michelle RIET.

Equipements communaux : Vice-président : Christine GANTELET et Philippe DENIS, Membres : Yoann ROBIEU, Damien DERSOIR, Gérard RIGAUDEAU, Dominique BRISARD.

Commission d'Appel d'Offres (CAO) : le maire préside la CAO

Membres titulaires : Patrick ROBERT, Gérard RIGAUDEAU, Philippe DENIS.

Membres suppléants Christine GANTELET, Damien DERSOIR, Michèle BORDELET

Centre Communal d'Action Sociale CCAS. Le conseil d'administration est constitué de : Aline PERRIN, Christine GANTELET, Michèle BORDELET, Mélanie VINEZ, vice-présidente : Michelle RIET.

DELEGATIONS

Délégués Communauté de Communes :

- Bruno Pelletier
- Patrick Robert

Délégués au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil :

- Titulaire : Patrick Robert
- Suppléant : Damien Dersoir

Délégué au Syndicat Départemental d'Energies 35 (SDE35) :

- Philippe Denis

Délégués au Syndicat Intercommunal du bassin versant de la Seiche et de l'Isse :

- Titulaire : Dominique Brisard
- Suppléante : Michelle Riet

Délégués au Syndicat d'urbanisme du pays de Vitré :

- Titulaire : Bruno Pelletier
- Suppléant : Gerard Rigaudeau

Délégués au sein du Syndicat du SMICTOM :

- Titulaire : Patrick Robert
- Suppléant : Yoann Robieau

Correspondant Défense : Michelle Riet
Rappel : Mr le Maire est président de droit de toutes les commissions communales.

Point sur les actions en cours

Nous espérons que vous et vos familles vivez cette période sans encombre.

Masque

- Les personnes âgées et vulnérables : avec le CCAS, un recensement (le plus exhaustif possible) a été réalisé. On pense que toutes les personnes ont une solution, entre l'ADMR, leurs familles et leurs voisins pour certains. Si dans vos entourages vous êtes amenés à connaître des situations difficiles, merci de nous en faire part d'urgence.
- Nous avons commandé 2700 masques jetables (1000 chirurgicaux et 400 FFP2 auprès de l'association des Maires de France, 1000 auprès du Département et 300 auprès de Rennes Métropole via la Commune de Retiers) et 1100 masques en tissu (100 auprès de la société SAFAR d'Argentré du Plessis et 1000 auprès de Roche aux Fées Communauté).
- Ces masques ont été distribués par ordre de priorité :
 - Aux personnes âgées de 70 ans et plus (portage à domicile avec démonstration sur l'utilisation) et aux personnes vulnérables qui ont fait connaître leurs besoins à la Mairie, par mail ou courrier déposé dans la boîte aux lettres. Quoi qu'il en soit, ce ne pouvait pas être plus d'un masque par personne.
 - A tous les habitants, dans les Boîtes aux lettres.
- Gel hydroalcoolique et désinfectants : nous sommes convenablement pourvus.

Le Personnel Communal

Le personnel administratif :

- Magali qui assumait le poste de secrétaire de mairie a terminé son contrat et est actuellement en arrêt maternité. Elle n'a pas souhaité continuer dans cette voie.
- Pour ce poste de secrétaire de mairie nous avons lancé et réalisé un recrutement avec l'aide du Centre De Gestion 35. Roxane a pris son poste le lundi 11 mai.
- Hélène est en congé parental et reprendra son poste le 20 juillet. Elle est remplacée par Isabelle qui est mise à disposition par le Centre De Gestion 35 depuis plusieurs mois.

Le personnel technique :

- Nous avons cumulé le départ de Maxime pour la Chapelle-Bouëxic et deux arrêts de travail médicaux sur la période de confinement. Concernant le départ de Maxime, nous avons également lancé une procédure de recrutement avec l'aide du CDG pour un responsable du service technique. William devrait prendre ses fonctions le 1^{er} juillet. Il vient du conseil départemental de la Mayenne

La réouverture des services et commerce

La Mairie

La réouverture de la mairie a eu lieu dès le 11 mai, avec des précautions importantes. La marche à suivre est affichée dès l'entrée.

L'école

- L'école a repris. L'organisation est de la compétence de l'OGEC.
- Toutefois la commune a mis à disposition des familles la grande salle de l'abri de l'Ise pour que les repas des enfants (pique-nique) puissent être pris dans de bonnes conditions de distanciation et par groupes. Le personnel communal est chargé de la désinfection des tables, chaises et sols.

Point sur les actions en cours

- Il semble que la quasi-totalité des parents aient inscrit leurs enfants dans le processus de réouverture : l'obligation de respecter des groupes maxi de 15 enfants nécessite de prendre les enfants à tour de rôle (2 jours par semaine).
- Mme Lefevre, directrice de l'école nous a communiqué les modalités de rentrée :

Aménagement des horaires pour les élèves (trois portails)				
Niveau de classe	Arrivée	Sortie du midi	Reprise	Sortie
GS (12 mai)	8h45 (grand PORTAIL)	12h (Grand portail)	13h30 (Grand portail)	16h30(Grand portail)
CP (12 mai)	8h30 (petit portillon)	11h45 (petit portillon)	13h15 (petit portillon)	16h15 (petit portillon)
CE1 (14 mai gr A) CE1 (15 mai gr B)	8h30 (petit portillon)	11h45 (petit portillon)	13h15 (petit portillon)	16h15 (petit portillon)
CE2 (18 mai gr A) CE2 (19 mai gr B)	8h45 (portillon arrière)	12h (portillon arrière)	13h30 (portillon arrière)	16h30 (portillon arrière)
CM1-CM2 (12 mai)	8h30(portillon arrière)	11h45(portillon arrière)	13h15(portillon arrière)	16h15(portillon arrière)
TPS-PS (25 mai) MS (25 mai)	Les modalités vous seront communiquées ultérieurement			

L'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs a repris également les mercredis, sachant que les groupes doivent être restreints à 12 enfants. Il sera possible d'utiliser la partie « cantine » de l'abri de l'Ise, si besoin.

La médiathèque :

RAFCO nous communique les éléments suivants :

- Reprise de la navette depuis le jeudi 14 mai.
- Ouverture des médiathèques de proximité en mode "drive" : depuis la semaine 21 (18 mai) aux horaires habituels des médiathèques, sauf permanences assurées uniquement par les bénévoles et sous réserve des contraintes personnelles des bibliothécaires liées à la garde de leurs enfants.
- Une réouverture en mode dégradée, où les usagers pourront entrer dans les médiathèques, mais sans s'asseoir, sans accueils de classes, ni reprise des animations. Elle est à l'étude et dépend de notre capacité à assurer l'entretien entre chaque permanence ainsi que la réception de masques en nombre suffisants. Elle sera à adapter dans chaque médiathèque, selon la taille et les contraintes.

La cérémonie du 8 mai :

Restreinte par obligation (5 personnes), nous avons déposé une gerbe au Monument aux morts le 8 mai à 11h30.

Le site du plan d'eau :

Comme toutes les plages et parcs, le site du plan d'eau a été fermé par obligation pendant le confinement. Là encore, prudence, distanciation et éviter de toucher les agrès, les jeux et autres, pour les adultes comme pour les enfants.

Le Baïona :

- La réouverture a eu lieu le 3 Juin. Pendant la durée du confinement nous avons décidé de geler les loyers dus à la commune. Il conviendra de mettre tout en place pour aider à un bon redémarrage de l'activité, sachant que l'état nous rappelle chaque semaine que les communes n'ont pas la possibilité de distribuer des aides directes aux entreprises (compétence exclusive de la région). Une bonne solution citoyenne : utilisons les services de notre commerce, il est fondamental pour notre commune.

Déchèterie :

- La déchèterie de Janzé est à nouveau ouverte pour l'ensemble des déchets.

« Roche aux Fées Communauté »

Maison du Développement - 16, rue Louis Pasteur à Retiers
Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
et le vendredi fermeture à 16h30.



► Rappel des services présents à la Maison Du Développement (MDD):

EMPLOI : Renseignements au 02.99.43.64.87

- **Point Accueil Emploi (PAE)** : Tout public, mise en place d'ateliers sur les techniques de recherche d'emploi. Ouvert du mardi au jeudi de 9h à 12h sans rendez-vous, le vendredi sur rendez-vous. Permanence assurée également aux Halles de Janzé, sans rendez-vous le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous le lundi de 14h à 17h. Contact : 02 99 47 16 67.
- **Point Informations Jeunesse (PIJ)**, également présent à Janzé au Chêne Jaune : mail : pijjanze@hotmail.fr
- **Mission Locale pour les jeunes entre 16 et 25 ans** du lundi au vendredi (sauf le mercredi)
- **Relais pour l'emploi** : Association intermédiaire pour l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emplois
- **Boutique de Gestion 35 (BGE 35)** : aide à la reprise et création d'activité. Permanence l mardi /2, sur rendez-vous

TRANSPORT : Renseignements au 02.99.43.64.87 (service Transport)

- **Transport à la Demande (TAD)** : Fonctionne du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 7h à 13h.
- **Pass'Jeunes** : Desserte du centre aquatique « Les Ondines » de Janzé du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires, pour les 12-18 ans

SPORT : Renseignements au 02.99.43.42.60 (secrétariat ouvert le mercredi et vendredi matin)

- **Office des Sports du Pays de la Roche aux Fées**

PETITE ENFANCE : Renseignements au 02.99.43.44.16

- **RIPAME** : Lieu d'information sur les modes d'accueil, aide au rôle d'employeur d'une assistante maternelle et animation de matinées d'éveil par des professionnels, dans les espaces jeux du territoire. Permanence sur rendez-vous le mardi de 14h à 19h, le mercredi de 8h30 à 12h et le vendredi de 13h30 à 16h30. Permanence également assurée aux Halles de Janzé le mercredi de de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

PERMANENCES JURIDIQUES : Renseignements au 02.99.43.64.87

- **Avocat** : 1^{er} vendredi du mois de 14h à 16h30, sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87
- **Notaire** : 3^{ème} vendredi du mois, de 14h à 16h, sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87
- **Huissier** : 2^{ème} vendredi du mois, 1 mois/2, de 14h à 16h30, sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87

PERMANENCES HABITAT : Renseignements au 02.99.43.64.87 (service Habitat)

- **Architecte conseil** : Permanence 1 fois par mois. Permanences également dans certaines communes (Janzé, Retiers, Essé, Martigné-Ferchaud, ...). Prendre RDV auprès des mairies concernées.
- **Habitat** : Conseil sur les aides financières à la rénovation, accompagnement dans les démarches administratives, ...

MAISON MEDICALE DE GARDE A JANZE :

APPELER LE : 02 99 43 44 45 – Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault 35150 JANZE

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : **Le samedi de 12h à 20h**

Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

*En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, **APPELER LE 15** : La nuit en semaine, les week-ends et jours fériés de 20h à 9h*

PREVENTION DU SUICIDE association vie espoir 2000 écoute téléphonique de 18H00 à 23H30 tel : 0 800 07 11 97

<p style="text-align: center;">MAIRIE</p> <p style="text-align: center;">22 rue de Bretagne Tel : 02 99 47 02 85 Fax : 02 99 47 12 57 mairiebrie@wanadoo.fr Site internet : www.brie35.fr</p> <p style="text-align: center;">Ouverture au public :</p> <p>Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p style="text-align: center;">MEDIATHEQUE</p> <p style="text-align: center;">2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42</p> <p style="text-align: center;">Ouverture au public :</p> <p style="text-align: center;">Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h</p>	<p style="text-align: center;">DECHETERIE de JANZE</p> <p style="text-align: center;">Rue Louis Blériot Tel : 02.99.47.07.52</p> <p style="text-align: center;">Horaires d'ouverture :</p> <p style="text-align: center;">Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi –Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h</p>
---	---	---

Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie